

Reprise jeudi du dialogue entre les partenaires électoraux au Burundi

PANA, 29 janvier 2015 Bujumbura, Burundi - Le dialogue a repris jeudi entre les partenaires électoraux, trois mois après la publication officielle des résultats controversés des opérations d'enregistrement des électeurs en vue des prochaines consultations électorales, apprend-on de source officielle à Bujumbura. Des représentants des partis politiques, des organisations de la société civile, des confessions religieuses, du gouvernement, des partenaires techniques et financiers extérieurs ont répondu présents à l'invitation de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), qui avait pris bonne note des déclarations d'irrégularités présumées lors des opérations d'enregistrement de la fin de l'année dernière et promis des corrections concertées.

Les différents rapports de la société civile et des partis politiques convergent surtout sur l'accusation "discriminatoire" à l'égard de la carte nationale d'identité, obligatoire pour se faire inscrire et "l'intimidation" des militants des formations politiques au profit de celui au pouvoir lors des opérations d'enregistrement. L'inscription des moins de 18 ans, des étrangers, des candidats "fantômes" sont autant d'autres irrégularités qui ont été documentées, d'après les rapports des opérations d'enregistrement de la société civile et des partis politiques de l'opposition. Le Conseil national pour la démocratie/Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD, au pouvoir), de son côté, est allé à la rencontre de ce jeudi en trainant les pieds estimant que les irrégularités déclarées n'étaient pas de nature à invalider les résultats d'enregistrement. D'après les résultats officiels de la CENI, près de 88 pc des 4,2 millions d'électeurs ont été inscrits, mais n'intégrant pas les résultats des inscriptions dans les ambassades et consulats burundais dans quinze pays ainsi que dans les casernes qui abritent quelque 7.000 soldats et policiers en charge du maintien de la paix à l'extérieur du pays. La CENI a reconnu ce jour que 1.920 cas d'irrégularités liées surtout à la falsification de la carte nationale d'identité (CNI) et qui ont été vite corrigées.